



Delais pour que mon ex mari me donne ses dates des congés d'été

Par **chona**, le **30/05/2012** à **22:23**

Bonjour,

je vous contacte car je suis divorcée depuis 6 ans et relation cahotique

pour le moment mon problème c'est que mon ex mari rentre dans un processus où il veut me dominer et alors que nous sommes le 30 mai je ne sais toujours pas si il prend les enfants cet été ni les dates ou il compte les prendre

j'en ai besoin pour m'organiser

combien de temps au minimum il doit me prévenir avant de les prendre

car je ne veux pas rentrer dans son jeu ou il me prouverais son pouvoir sur moi cela fait trop longtemps que je le subis

merci d'avance de votre réponse

Par **cocotte1003**, le **31/05/2012** à **00:35**

Bonjour, si vous avez besoin de vous organiser pour les vacances, il vous faudra ressaisir le JAF pour qu'il prévoit un délai. En attendant envoyez lui une LRAR pour lui expliquer la situation et votre demande, cordialement

Par **chona**, le **31/05/2012** à **07:54**

bonjour

merci de votre reponse
mais la aussi un probleme car il refuse de me communiquer l adresse ou il reside
avocat sur le dossier pour de nombreux autres problemes
cdlt